

PV COMMISSION RESTREINTE REGLEMENTS DU JEUDI 26 OCTOBRE

Présents : Mrs Bouvier Alain, Debove Gérard, Moniotte Michel

Réserve non confirmée :

Dossier n° : [17268317](#)

Match : 51212.1

Coupe Crédit Mutuel Mutuel - Le Progrès - Sport2000

Montbarrey 1- Jura Nord 2 du 08-10-17

Réserve non confirmée de Montbarrey

Amende 30€ à Montbarrey.

La commission confirme la qualification de Montbarrey.

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues à l'article 44 des R.G. de la Ligue. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Le secrétaire

G. Debove

Le Président

M. Moniotte